



Du vivrier au vivrier marchand et à l'intégration sous-régionale : le cas de la filière arachide

Timothée Essang, Géraud Magrin, David Kadekoy-Tigague

► To cite this version:

Timothée Essang, Géraud Magrin, David Kadekoy-Tigague. Du vivrier au vivrier marchand et à l'intégration sous-régionale : le cas de la filière arachide. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis, 2003, Garoua, Cameroun. 7 p. hal-00128918

HAL Id: hal-00128918

<https://hal.science/hal-00128918>

Submitted on 4 Feb 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Du vivrier au vivrier marchand et à l'intégration sous-régionale

Le cas de la filière arachide

Timothée ESSANG*, Géraud MAGRIN**, David KADEKOY-TIGAGUE***

*IRAD-PRASAC, BP 415 Garoua, Cameroun

**CIRAD-PRASAC, Avenue Agropolis, 34398 Montpellier Cedex 5, France

***ICRA-PRASAC, Centrafrique

Résumé — L'arachide, introduite pendant l'époque coloniale, est apparue lors des crises cotonnières comme une des pistes pour assurer des revenus complémentaires à ceux du coton. L'étude dont l'objectif est de comprendre les conditions d'émergence de cette culture, fait ressortir que sa rentabilité en est une. Dans certaines conditions, cette rentabilité peut être supérieure à celle obtenue avec le coton. De plus, tout en assurant la sécurité alimentaire des populations, sa commercialisation est assurée par le dynamisme des commerçants. Les flux commerciaux intègrent un grand espace comprenant non seulement les savanes d'Afrique centrale, mais également ceux de l'Afrique de l'Est et de l'Ouest et les autres pays comme le Gabon, la Guinée équatoriale, et les deux Congo. Les échanges de ce produit pourraient connaître un nouvel essor si les grands projets routiers interrégionaux pouvaient être effectifs.

Abstract — **From foodstuffs to marketing food and subregional integration: The case of groundnut sector.** Groundnut introduced during colonial period appeared as an alternative product to ensure complementary revenues during cotton crisis. The study which objective was to understand the conditions through which the crop emerges, shows that it is because its profitability. In certain conditions it is higher than with cotton. Food security and marketing are insured through trader's dynamism. The commercial flows integrate a wide space which includes Central Africa savannas, East and West African countries but also countries like Gabon, Equatorial Guinea and the two Congo. The exchange of the product could get a new growth, if interregional road projects are effective.

Introduction

Les économies des pays des zones des savanes africaines ont souvent suivi une dualité entre les cultures dites traditionnelles constituées principalement par les céréales, les tubercules et les oléagineux et quelques fruits dont la destination essentielle était l'autoconsommation et les cultures dites modernes (cacao, café, tabac...) dont l'essentiel était voué à l'exportation pour l'acquisition des devises. Cette dualité a permis aux Etats d'assurer des actions de développement et concentrer leurs efforts d'encadrement sur ces derniers types de culture. Dans les zones de savanes du Nord-Cameroun, du Sud du Tchad et de la République centrafricaine, le coton a été la culture qui aura joué ce rôle de culture de

rente tant que sa rentabilité était assurée. Mais avec la crise des années 80-90, qui s'est manifestée par la chute des cours mondiaux du coton et la dévaluation du franc CFA, il a fallu explorer d'autres pistes pour acquérir des revenus monétaires supplémentaires. L'arachide est apparue comme une des voies tant pour les ruraux que pour les commerçants et nouveaux déflatés des administrations publiques et organismes privés. D'autres produits vivriers ont suivi cette dynamique, mais l'arachide est apparue comme un produit véritablement régional. L'objet de cette étude est de comprendre les conditions d'émergence de cette culture, d'identifier les différents bassins de production, le rôle et les stratégies des différents acteurs, avoir une meilleure connaissance des flux régionaux et transfrontaliers et les contraintes inhérentes à la production, à la consommation et à la commercialisation. La présente contribution est une synthèse des études menées par l'équipe de la composante « observatoire du développement » du PRASAC dans les trois pays.(Cameroun, République centrafricaine, Tchad).

L'arachide dans les exploitations et les systèmes d'exploitation de la zone cotonnière

Dans les pays de la sous-région, l'arachide a souvent été surtout considéré comme culture secondaire cultivée autour des cases. Sa culture n'était pratiquée que par les femmes et les enfants. Avec l'époque coloniale, les administrations d'alors ont voulu promouvoir cette culture mais avec l'optique de fournir aux populations locales, le pouvoir de bénéficier des sources de revenus alternatives au coton. Ces initiatives, qui ont été accompagnées par la création des huileries dans les trois pays ont eu des résultats mitigés du fait de la concurrence des autres huiles végétales. Mais l'explosion de la croissance démographique et urbaine a créé une demande locale et urbaine. Ce qui a eu pour conséquence un accroissement de la production dû aux prix devenus incitatifs. Les systèmes de production, en case ou en association, pratiqués alors se voient être substitués par la culture pure. De même, on assiste à l'entrée de nouveaux acteurs dans l'activité de production. Longtemps considérée comme une activité réservée aux seuls femmes et enfants, elle intéresse de plus en plus les hommes. La part de superficie réservée à cette culture s'accroît sensiblement et se situe respectivement pour une exploitation moyenne à 17 % en RCA (Kadekoy, 1999), 28,5 % en 1997 au Tchad (PASR 1999) et 14 % dans les terroirs de référence Prasac au Cameroun. Dans les zones de tradition arachidière du Nord et de l'Extrême-Nord (Mokolo et Ngong), cette proportion est de 25 % et 29 % respectivement (Essang, 2001).

Au plan national dans les trois pays, selon les directions des statistiques agricoles respectives, les superficies réservées à la culture de l'arachide étaient en 1999 de l'ordre de 250 000 hectares pour le Tchad, 100 000 ha pour la République centrafricaine et 222 141 ha pour le Cameroun pour des productions évaluées à 161 500 tonnes, 110 000 tonnes et 210 503 tonnes respectivement dans les trois pays. Les rendements dans ces pays oscillent selon les bassins de productions et le niveau de fertilité des sols. Au Tchad, ils oscillent entre 600 kg/ha coques dans les bassins à faible potentiel de fertilité à 900 kg/ha pour les zones fertiles. Cette moyenne est de 1 100 kg/ha d'arachide en République centrafricaine. Au Cameroun, la grande diversité des sols a pour conséquence une grande différence dans les rendements qui oscillent entre 565 kg/ha dans certaines zones de l'Extrême-Nord à 2 225 kg/ha de gousses dans certaines régions de la province du nord. Ces différences sont également fonction des objectifs de production et de la situation géographique de la région par rapport aux grands axes routiers qui relient le nord et le sud du pays. La direction des statistiques du Cameroun situe la moyenne nationale à environ 950 kg/ha.

Les bassins de productions

Pour son rôle dans la sécurité alimentaire, l'arachide est présente dans tous les systèmes d'exploitation et de production de la zone des savanes. Mais son degré d'importance est variable selon les zones, l'historique de son introduction et son implantation dans les systèmes de production.

Magrin distingue pour le Tchad cinq bassins arachidières regroupés en deux catégories. La première catégorie composée de deux bassins arachidières correspond à des espaces à la limite du surpeuplement, aux sols appauvris où l'arachide a été encouragée par l'encadrement. Le premier bassin s'étend du Koro de Bénoué à Bébedja et le second est formé par le quadrilatère Sarh-Kourma-Dono Manga-Goundo. Les rendements moyens sont faibles et oscillent autour de 600 kg/ha. La seconde catégorie regroupe trois

bassins arachidières où les rendements sont assez élevés. Le premier correspond à la haute vallée de Mandoul. Les sols ici sont riches et la région est excédentaire en produits agricoles notamment en mil et manioc. Le second, où l'essor de l'arachide est récent, correspond aux hautes vallées de la Kabia et de la Tangilé et le troisième s'organise autour de l'axe Sarh-République centrafricaine.

Au Cameroun, les provinces du Nord et de l'Extrême-Nord sont les plus productrices. Certains départements jouant un rôle pilote. Ainsi, pour l'Extrême-Nord où l'arachide a été introduite, le département du Mayo Tsanga joue ce rôle. Cependant, du fait de la pression sur le foncier et la diminution de la fertilité, les rendements sont faibles et oscillent autour de 600 kg/ha. Dans la province du Nord, zone de peuplement et de migration des populations de l'Extrême Nord, le département de la Bénoué est la plus productrice. Les rendements ici dépassent les 2 000 kg/ha de gousses.

En République centrafricaine, les bassins de production sont principalement localisés dans le nord-ouest du pays. On peut distinguer quatre types de bassin dont, les bassins à forte, moyenne, faible et très faible production. Les bassins à forte production couvrent la préfecture de l'Ouham-Pendé et la partie nord de la préfecture de l'Ouhan. Les rendements oscillent entre 900 et 1 200 kg/ha de gousses. Les bassins de production moyenne se situent dans la partie sud de la préfecture de l'Ouhan et englobent également la Nana-Gribizi et la préfecture de la Ouaka. Les rendements sont de l'ordre de 600 kg/ha. Les bassins à faible production couvrent les préfectures de la Nana-Mambéré, de la Kemo et du Mboumou et les bassins à très faible production les autres préfectures. Pour ces deux derniers bassins, les rendements moyens ne dépassent pas les 300 kg/ha de gousses.

Les arachides dans la constitution du revenu des exploitations

L'évolution de l'arachide de son caractère de culture de consommation à une culture commerciale a permis à certains groupes sociaux de s'intégrer dans les activités commerciales. La culture qui était réservée aux enfants et aux femmes intéresse de plus en plus les hommes dont le coton était l'activité principale. Du fait des revenus substantiels qu'elle apporte, la part réservée à la consommation diminue au profit de la commercialisation dont le pourcentage varie entre 50 et 75 % de la production. Les revenus tirés de cette spéculation sont dans les trois pays, selon les niveaux des prix, plus substantiels que la culture de référence qui est le coton pour le Tchad et le Cameroun et le manioc pour la République centrafricaine. Ainsi au Tchad, les revenus moyens pour un hectare d'arachide se situeraient entre 96 900 F CFA et 133 000 F CFA, au Cameroun la valeur de vente annuelle serait de 110 000 F CFA, les revenus étant de l'ordre 180 000 F CFA pour un hectare alors que pour la République centrafricaine pour un prix moyen au producteur de 210 F/kg, la marge bénéficiaire est de l'ordre de 134 250 F CFA. Dans le cas de ces pays, l'on peut constater un certain nivellement des montants tirés de l'activité. Pour le Cameroun et le Tchad principalement, comparée au niveau de revenu tiré du coton qui se situe en moyenne à 123 000 F CFA et 135 000 F CFA respectivement, l'arachide semble plus rémunératrice que le coton. Mais si on tient compte des coûts relatifs à la main-d'œuvre et l'achat des intrants, l'avantage s'agrandit pour l'arachide. Cela est mieux illustré par la rémunération de la journée de travail qui se situe entre 1 000 F CFA et 2 000 F CFA pour les trois pays alors que, pour le coton, elle atteint rarement dans certaines zones à vocation cotonnière 1 000 F CFA. Ainsi l'on peut dire que l'arachide a une grande importance (autant et peut-être plus) dans la constitution du revenu des exploitations. Mais le mode de gestion des revenus tirés de cette spéculation ne permet pas de le ressentir. Ces revenus sont surtout utilisés pour la satisfaction des besoins courants et sont étalés tout au long de l'année.

Les rôles et les stratégies des différents acteurs dans l'essor de la filière

Si l'arachide au cours des années a connu une expansion véritable, cela est dû à la combinaison de plusieurs stratégies et aux actions menées soit individuellement soit collectivement par les différents acteurs et à leurs comportements face aux changements.

Les institutions d'encadrement dans l'essor de la filière

Les politiques agricoles mises en place par les différents pays en Afrique subsaharienne ont toujours privilégié les cultures dites de rente. Les mesures d'accompagnement vers certaines cultures répondaient au souci des Etats de trouver des alternatives pour soutenir le secteur formel. Aussi, on a pu constater que les actions vers les cultures vivrières, dont l'arachide, ont souvent été ponctuelles et non soutenues

comme le coton. Ces actions ont souvent été menées par les instituts de recherche, les services de vulgarisation, et les ONG.

Les instituts de recherche ont permis, dans les années 80, de mettre en place plusieurs variétés (de précoces à tardives) à partir des souches venant surtout du Sénégal. Les essais de démonstration et de pré-vulgarisation avec des groupes de paysans ont permis la diffusion spontanée, certes, lente mais inexorable de certaines variétés et techniques de culture. Ainsi, on peut constater que malgré la faible capacité de multiplication des semences améliorées et l'arrêt de certaines activités de recherche au profit de cette culture, on note la présence de certaines variétés dans les trois pays.

La diffusion des semences et des techniques culturales a été renforcée par les structures d'encadrement dans les trois pays, beaucoup plus présente sur le terrain par l'intermédiaire de leurs agents à différents niveaux d'encadrement, par des conseils techniques et la mise à la disposition des paysans du matériel d'équipement qui accompagne les innovations. L'accroissement du taux d'équipement agricole et la vulgarisation de la culture attelée ont permis l'expansion des superficies de même que l'innovation sur la mini-décortiqueuse a diminué considérablement le temps mis pour cette opération (décorticage).

Certains groupes sociaux qui ne bénéficient pas, pour des raisons diverses, de l'encadrement des structures étatiques font l'objet d'un suivi des organisations non gouvernementales. Si leurs actions sont ponctuelles et restreintes dans des localités précises, et avec des objectifs précis, elles sont complémentaires et souvent se substituent à celles des organisations gouvernementales. Les institutions d'encadrement, même si leurs actions n'ont pas été aussi soutenues pour les cultures vivrières que pour les cultures industrielles, ont joué un rôle qui n'a pas été perçu à court terme comme dans le cas des cultures de rentes, mais dont on aperçoit aujourd'hui l'importance. Cette non-perception serait due au fait que les actions menées n'ont pas pris en compte toute la filière mais ce sont seulement concentrées au niveau de la production.

Les producteurs

Le coton ayant été longtemps considéré dans la comme la principale culture pour les paysans à pouvoir procurer des revenus rémunérateurs dans l'année. Les stratégies développées par les paysans prennent pour agent déclencheur le coton. En effet, pendant plusieurs décennies cette culture a joué ce rôle. Mais avec la crise économique des années 80 qui s'est manifestée par la chute des cours mondiaux et des revenus aux planteurs cotonniers, et a entraîné une situation alimentaire précaire, l'arachide s'est révélée une culture susceptible d'atténuer les effets de cette crise. L'adhésion des paysans répond au double souci « de s'adapter au contexte de crise de l'économie agricole » (Magrin, 2000) et d'assurer une sécurité alimentaire même précaire. Les stratégies seront évolutives tant d'un point de vue temporel qu'individuel et dépendront de plusieurs critères dont la taille des exploitations, le mode de gestion des exploitations et les objectifs de production de l'exploitant agricole.

D'un point de vue temporel, les innovations mises en place depuis les indépendances et la création de certaines structures (huileries), même si elles ont connu des échecs, ont su montrer l'intérêt et l'importance de cette culture. Intérêt qui s'est manifesté par l'augmentation des superficies et l'arrivée de nouveaux exploitants avec des objectifs de production différents. Les stratégies mises en place prennent en compte les contraintes des producteurs. On distinguera donc différentes stratégies.

- Les stratégies d'autocratie pour les exploitants n'ayant pour seul objectif que celui d'assurer leur subsistance. Ces types de stratégie se rencontrent chez les exploitants très âgés (+ 55 ans) et se sont développées depuis l'époque coloniale. La majorité des exploitants d'alors appartenait à cette catégorie.
- Les stratégies défensives ont été développées après les indépendances par les exploitants qui ont pour objectif prioritaire l'amélioration de leur niveau de vie. Elles se manifestent par la diversification des productions et la limitation des risques culturels et financiers par la réduction des intrants et de la main-d'œuvre (recours à la main-d'œuvre familiale), la pratique d'associations de cultures et la réduction des superficies cultivées.
- Les stratégies défensives et offensives sont adoptées par les paysans qui, tout en limitant les risques dus à l'activité agricole, pratiquent l'élevage afin de se constituer une épargne.
- Les stratégies d'émancipation individuelle sont adoptées par les collatéraux (femmes et enfants) dont les préoccupations sont le développement de leur situation économique pour ne pas dépendre

essentiellement des revenus du ménage dont la gestion est exclusivement du domaine du chef de l'exploitation. Elles se manifestent par la culture de parcelles propres dont la gestion de la production leur revient.

- Les stratégies d'accumulation sont adoptées par les exploitations à activité dominante agricole et employant une main-d'œuvre salariée et dont les surplus agricoles sont investis pour l'acquisition d'un troupeau (ruminants). Pour ces exploitants, les animaux jouent un rôle important, car ils constituent une forme d'épargne capitalisée (source de revenu) et participent au fonctionnement de l'exploitation (traction animale, engrais organique).
- Les stratégies offensives sont mises en œuvre par des exploitations disposant de moyens pour la culture attelée et de grandes superficies tant en coton qu'en cultures vivrières et d'importants troupeaux d'animaux d'élevage. Ces exploitations font essentiellement appel à la main-d'œuvre salariée. L'objectif de production est la commercialisation des excédents de production et dont le produit sert à de nouveaux investissements dans l'une ou l'autre des activités (agriculture et élevage).

Les commerçants

Les stratégies adoptées par les paysans se sont mises en place grâce à la commercialisation de l'arachide, parfois dans un cadre informel, mais portée par le dynamisme des commerçants dont le rôle est important dans le développement des échanges des produits vivriers, en particulier dans les économies des pays d'Afrique. Les stratégies de ces acteurs visent essentiellement à assumer un rôle de lien entre le consommateur et le producteur tout en tirant bénéfice de leur activité. Ces stratégies dépendent de la situation des zones de production et des zones de consommation. Les marchés constituent le lieu d'échange du produit. L'importance de ces marchés est fonction de la situation géographique et du volume des échanges. Ainsi au premier niveau, on rencontre les marchés de brousse ou de collecte situés dans les zones de production. Les excédents de production sont faibles et ces marchés sont le plus fréquentés par des petits véhicules d'une capacité d'une tonne. Généralement, les grossistes n'interviennent pas dans ce type de marché, mais envoient des collecteurs ou commissionnaires. Au second niveau, on trouve les grands marchés ruraux, souvent situés sur les grands axes routiers. Ils sont fréquentés par des grossistes nationaux qui, par camions de plus de sept tonnes, acheminent le produit vers les centres urbains. Selon l'importance des transactions et le volume des échanges, certains grossistes exportateurs peuvent être présents dans ces marchés. Au troisième niveau on compte les marchés des grands centres urbains de consommation où toutes les composantes du marché se retrouvent. Ces marchés jouent à la fois le rôle de marché final de consommation et de marché d'exportation ou d'importation avec les pays voisins. Leur importance dépend du nombre d'intervenants et de la capacité de stockage des grossistes. On distingue généralement trois types de commerçants : les détaillants, les demi-grossistes et les grossistes. L'analyse des stratégies de commercialisation porte sur les approvisionnements, les ventes, les relations avec les autres acteurs de la filière et les différents mécanismes qui sont développés pour pérenniser ou développer l'activité.

Les lieux d'approvisionnement pour les détaillants sont le grand marché ou marché central des centres urbains. Ils s'approvisionnent chez les grossistes et revendent sur place. Les demi-grossistes s'approvisionnent indifféremment dans les centres urbains, chez les grossistes, ou dans les marchés de collecte chez les producteurs. Pour les grossistes, ces lieux sont les différents marchés de collecte disséminés dans la zone. Certains s'approvisionnent dans les marchés extérieurs pour des raisons de rentabilité et de disponibilité du produit.

Les commerçants ne respectent pas un calendrier dans leurs approvisionnements qui se font généralement le jour du marché hebdomadaire. Les fréquences sont propres à chaque catégorie de commerçants. Ceux-ci recherchent, dans les lieux d'approvisionnement, la combinaison de trois critères qui sont la qualité, la disponibilité et le prix. Les relations entre ces différents acteurs de la filière sont assez lâches d'où le mode de paiement au comptant. Pour la vente des produits, le même type de paiement prédomine ; les ventes se faisant sur place dans les marchés. Quelques grossistes se sont spécialisés dans les transactions avec l'extérieur de leur pays.

Les consommateurs (ménages et entreprises)

Les données sur les consommations des ménages restent difficiles à obtenir. Pour estimer cette consommation au Cameroun, l'analyse s'est appuyée sur l'inventaire des préparations faites le jour du passage de l'enquêtrice et celles de la veille sur 100 ménages. Le facteur déterminant étant la présence des arachides dans les mets préparés. Le niveau de consommation, mesuré par les fréquences de consommation, est assez élevé. Il ressort que l'arachide rentre dans la composition de 74 % des préparations. En République centrafricaine, ces données sont inexistantes, mais on estime à environ 70 % la part de la production de l'arachide autoconsommée dans les zones agro-écologiques forêt-café et à 50 % de la production en zone coton-vivrier-élevage. Les mêmes formes d'utilisation et de consommation sont présentes dans les trois pays. La plus fréquente et la plus appréciée est la pâte pour la préparation des sauces. Les autres formes de consommation sont les graines, les boulettes, les caramels, le « gâteau », les tourteaux et l'huile.

La consommation industrielle a débuté avec les sociétés cotonnières comme la Cotontchad et la Sodecoton et la Sipad (Société industrielle de produits alimentaires pour le développement) pour la fabrication des huiles. Toutefois, ces expériences ont toutes tourné court en raison des coûts de transport et du prix très élevés. La compétitivité de l'huile d'arachide par rapport aux autres huiles végétales est très faible. Cependant, du fait de la rentabilité des autres sous-produits d'arachide dans le cas de la transformation artisanale, la demande reste forte pour les petites unités. Le seul débouché pour le cas des grandes unités de transformation reste l'usine de la Chococam de Douala dont la consommation annuelle était estimée à 1 000 tonnes en 1995 (Dimanche et Fusiller, 1995). La présence de ce seul débouché au plan régional influence les flux commerciaux.

Les flux commerciaux

Le commerce des arachides intègre un espace régional structuré des réseaux marchands transfrontaliers, comprenant non seulement les pays membres du Prasac mais aussi des pays comme, le Nigeria, le Soudan, le Gabon, le Congo, la Guinée équatoriale et dans une moindre mesure la République démocratique du Congo. Les flux s'organisent dans ce grand ensemble dans le sens nord-sud. Les productions des zones de savanes alimentant les zones forestières. Les échanges dans le sens est-ouest qui concernent les pays comme le Soudan et le Nigeria, à cause de la dévaluation et du niveau de production qui s'est amélioré au Cameroun, ont connu une diminution. Plus spécifiquement, le volume des exportations en 1990 pour le Tchad était estimé entre 25 000 et 30 000 tonnes (Magrin, 2000) dont plus de la moitié était dirigée vers la RCA et le Congo à partir de Moundou et surtout de Sarh. Les exportations vers le Cameroun suivent deux axes principaux à partir du Pont karol dont l'axe Léré-Figuil et l'axe Fianga-Maroua. Dans ces échanges, la ville de Figuil occupe une place importante, car l'essentiel de l'offre et de la demande d'arachide des grands commerçants tchadiens et camerounais s'y rencontre. Pour la RCA, les importations du Soudan se font à partir des marchés de Birao et Amdarfok (Kadekoy, 2001). Les exportations de la RCA se font surtout vers le Congo, de Bangui vers Brazzaville et Stanley Pool. L'essentiel de ces exportations se fait par voie fluviale. Avec le Cameroun, les échanges avec la RCA paraissent se faire dans les deux sens. En effet, les registres statistiques dans les deux pays donnent des chiffres des exportations dans l'un et l'autre pays. Le Cameroun exporte également vers le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Ces exportations se font surtout par voie maritime pour le Gabon à partir du port de Douala et par voie terrestre pour les deux autres pays. On peut noter que la nature et l'intensité des échanges dans la sous-région et la multitude des intervenants fait que l'on peut trouver des arachides en provenance du Tchad dans les marchés de Libreville, Malabo, Brazzaville voir Kinshasa.

Quelles leçons retenir ?

Considérée d'abord comme produit de consommation, l'arachide du fait de sa rentabilité est devenue une source non négligeable de revenu. Il s'est développé autour de ce produit une dynamique commerciale sous-régionale. En effet, malgré le caractère informelle du commerce de l'arachide, on peut remarquer que sa commercialisation obéit à certaines règles tacites respectées par les acteurs de ce commerce. On peut constater que ce commerce est à caractère ethno-religieux. Les commerçants

exportateurs et importateurs limitent leur aire de compétence sur les marchés frontaliers. Le commerce à l'intérieur des pays étant l'objet des commerçants autochtones ou ayant longtemps séjourné dans les pays. Dans ce dernier cas, les produits reçus sont surtout ceux de la région d'origine.

Pour une amélioration de la filière, un accent doit être mis sur l'encadrement des producteurs non seulement dans la production par la mise à la disposition aux producteurs des nouvelles techniques, mais aussi dans la commercialisation par la création de groupements de producteurs et la recherche d'une clientèle sure. Les expériences du groupement des producteurs de Ngong et la Chococam en sont

une illustration. Des mesures institutionnelles au plan régional, tant pour la taxation que la réglementation pour la circulation des biens et personnes, devraient être prises et mises en place pour faciliter une meilleure intégration. Le plus crucial reste le problème du transport. En effet, si au Nord-Cameroun la situation n'est pas alarmante, il n'en est pas de même pour le Sud du Tchad et la République centrafricaine où l'état des routes pendant la saison des pluies empêche toute circulation et augmente ainsi les délais de transport. De plus il n'existe pas, en l'instar de l'Afrique de l'Ouest, des moyens de communication qui relient tous les pays de la sous-région. Une amélioration pourrait accélérer les échanges non seulement d'arachide mais également d'autres produits.

Conclusion

Malgré une absence de l'encadrement, l'essor de la filière arachide a été favorisé par la crise cotonnière. Elle est une réponse des producteurs pour exploiter d'autres potentialités de la région et palier la baisse des revenus due à la chute des cours du coton. Une amélioration du potentiel variétal est à souhaiter. D'autres formes et techniques de valorisation et de transformation de l'arachide devraient être étudiées. La commercialisation des arachides est un puissant facteur d'intégration régionale. Les grands projets routiers entre, d'une part, le Cameroun et le Tchad (Ngaooundéré-Moundou) et, d'autre part, entre le Cameroun et la RCA (Bertoua-Garoua-boulaï) ne feront que faciliter ces échanges qui ne profiteront pas seulement à l'arachide mais à divers autres produits dont la demande ne fera qu'augmenter du fait de l'accroissement démographique et du développement des villes.

Bibliographie

DIMANCHE P., FUSSILLER.,1995. La filière arachide et les perspectives en matière de sésame. Programme cultures vivrières paysannes du projet Garoua (Cameroun) CIRAD-IRAD, 145 p.

ESSANG T, 2001. Diagnostic sur la filière arachide au Cameroun IRAD/PRASAC, 51 p.

KADEKOY-TIGAGUE D., 2000. La filière arachide République centrafricaine. Contraintes et perspectives de développement de la production et de la commercialisation. Document de travail. ICRA/PRASAC, 41 p.

KADEKOY-TIGAGUE D., 2001. La filière arachide en Centrafricaine: Stratégies des producteurs et flux de commercialisation. Document de travail. ICRA/PRASAC, 28 p.

MAGRIN G.,1999. A l'ombre du coton et de la croissance urbaine: l'essor de l'arachide au Tchad méridionale. Actes des journées agro-pastorales. N'djamena 29 novembre au 3 décembre.

MAGRIN G., 2000. Vivrier marchand et intégration régionale : l'essor de la culture de l'arachide au sud du Tchad, CIRAD-PRASAC, Université de Paris I, 65 p.

VALLEE G *et al.*, 1995. Rapport technique annuel unité de recherche système de culture et agroclimatologie Projet Garoua-IRAD Garoua.